



## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUIN 2024

Convocation à la réunion faite le 29 mai 2024

**PRESENTS :** MM. ARNAUD Marc, BALMAIN Christophe, BAUDRAY Fabrice, BOUVET Jean-Yves, CHAIX Philippe, CHARPIN Christian, DAULIACH Gaëtane, DIDIER Guy, JOSSERAND Clara, SAMBUIS Xavier

**ABSENTS :** MME RAMOS CAMACHO Marie (pouvoir à JOSSERAND Clara)

Madame DAULIACH Gaëtane a été désignée secrétaire de séance.

**Conseillers en exercice : 11**

**Présents : 10**

**Votants : 11**

| N° Délibération | Thème                              | Délibération   | Décision<br>Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,   | Vote                                  |
|-----------------|------------------------------------|--|---|---------------------------------------|
| 2024-25         | Domaines de compétences par thèmes | Organisation des modalités de la concertation préalable, prévue au code de l'environnement, relative au projet d'aménagement d'une tyrolienne à virages et d'une luge 4 saisons sur la commune de Saint Sorlin d'Arves                         | <b>DECISION</b> d'organiser une concertation préalable<br><b>APPROBATION</b> des modalités d'organisation de la concertation préalable<br><b>MANDAT</b> donné à Monsieur le Maire pour engager la concertation préalable (publication de l'avis selon les modalités réglementaires)                               | <b>11 POUR</b><br><b>Votants : 11</b> |
| 2024-26         | Finances locales                   | Convention entre la commune et le Syndicat de Pays de Maurienne (SPM) actant pour le remboursement des frais engagés par la commune lors des curages de la plage de dépôt du ruisseau de l'Eglise suite aux crues de novembre et décembre 2023 | <b>AUTORISATION</b> donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention entre la Commune et le Syndicat de Pays de Maurienne   | <b>11 POUR</b><br><b>Votants : 11</b> |
| 2024-27         | Domaine et patrimoine              | Réhabilitation du bâtiment du presbytère et création de logements : ajout des parcelles F781 et F782 dans l'assise foncière  | <b>DECISION D'AJOUTER</b> des parcelles communales relevant du domaine privé de la commune et cadastrées sous les n° 781 et 782 section F<br>Les contenances cadastrales des parcelles F 1198, 1482, 1133, 1484, 781 et 782 seront définies ultérieurement lors de l'établissement du document d'arpentage final. | <b>11 POUR</b><br><b>Votants : 11</b> |

|         |                               |    |  |  |                                 |
|---------|-------------------------------|----|--|--|---------------------------------|
| 2024-28 | Domaine patrimoine            | et | Désaffectation et déclassement du musée actuel du domaine public communal  | <b>CONSTAT</b> que l'ensemble immobilier dont le déclassement est proposé est aujourd'hui inutilisé<br><b>PRONONCIATION</b> du déclassement au jour de la délibération de l'ensemble immobilier situé au lieu-dit L'Eglise constitué de terrains et bâtiment de l'ancien presbytère/cure.  | <b>11 POUR<br/>Votants : 11</b> |
| 2024-29 | Domaine patrimoine            | et | Achat de terrains pour la création d'une piste d'accès à la plage de dépôt de l'Eglise   | <b>APPROBATION</b> d'achat des parcelles F705 et F708<br><b>FIXATION</b> du prix d'achat des terrains à 3 € le m <sup>2</sup><br><b>AUTORISATION</b> donnée à Monsieur le Maire pour signer les compromis de vente, l'acte notarié et tous documents s'y afférents.  | <b>11 POUR<br/>Votants : 11</b> |
| 2024-30 | Institutions et vie politique | et | Délégations complémentaires du Conseil Municipal au Maire en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales                              | <b>APPROBATION</b> de déléguer à Monsieur le Maire pour la durée de son mandat : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création, modification et suppression des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux</li> <li>- Réception des dons et legs non grevées de conditions et de charges</li> </ul>   | <b>11 POUR<br/>Votants : 11</b> |
| 2024-31 | Finances locales              |    | Décision modificative budget primitif commune  | <b>APPROBATION</b> de modifier le budget primitif 2024 de la commune comme suit :<br>Investissement dépenses compte 10226 : + 180 €<br>Investissement dépenses compte 23 : - 180 €   | <b>11 POUR<br/>Votants : 11</b> |
| 2024-32 | Commande publique             |    | Avenant 4 à la convention de délégation de service public des remontées mécaniques   | <b>APPROBATION</b> du projet d'avenant 4 à la convention de délégation de service public des remontées mécaniques et domaine skiable de Saint Sorlin d'Arves en précisant que les dates d'ouverture et de fermeture des remontées mécaniques durant les saisons d'été doivent être fixées conjointement entre le délégataire et la commune en début de chaque année.<br><b>AUTORISATION</b> donnée à Monsieur le Maire pour signer l'avenant et tous documents s'y rapportant. | <b>11 POUR<br/>Votants : 11</b> |
| 2024-33 | Domaine patrimoine            | et | Antependium du Rosaire conservé dans l'église Saint Saturnin : demande d'inscription au répertoire départemental et demande de classement au titre des monuments historiques | <b>DEMANDE</b> l'inscription de l'antependium du Rosaire au répertoire départemental<br><b>DEMANDE</b> le classement de l'antependium du Rosaire au titre des Monuments Historiques<br><b>AUTORISATION</b> donnée à Monsieur le Maire pour accomplir l'ensemble des démarches nécessaires et signer tous documents correspondants.   | <b>11 POUR<br/>Votants : 11</b> |

|         |                   |  |  |                                 |
|---------|-------------------|--|--|---------------------------------|
| 2024-34 | Fonction publique | Protection sociale complémentaire : mandatement du centre de gestion de la Savoie afin de conclure une convention de participation sur le risque Prévoyance. | <p><b>ENGAGEMENT</b> dans une démarche visant à faire bénéficier ses agents d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire dans le cadre d'une convention de participation pour le risque « Prévoyance »</p> <p><b>MANDAT</b> donné au Cdg73 afin de mener pour le compte de la collectivité la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque « Prévoyance » et s'engage à lui communiquer les caractéristiques quantitatives et qualitatives des effectifs, L'adhésion à cette convention de participation n'interviendra qu'à l'issue de la procédure menée par le Cdg73 après nouvelle délibération de la collectivité.</p> | <b>11 POUR<br/>Votants : 11</b> |
| 2024-35 | Commande publique | Avenant 1 à la convention d'expérimentation conclue le 21/06/2021 avec la SAMSO  | <p><b>APPROBATION</b> de l'avenant 1 à la convention d'expérimentation conclue le 21/06/2021</p> <p><b>AUTORISATION</b> donnée à Monsieur le Maire pour signer l'avenant et procéder au règlement de la somme de 5328,61€ HT soit 6394,33 € TTC.</p> <p><b>INSCRIPTION</b> des crédits nécessaires au budget de la Commune</p>   | <b>11 POUR<br/>Votants : 11</b> |

A Saint Sorlin d'Arves, le 10 juin 2024

Publié et affiché le 10/06 (2024)

Le Maire,  
Fabrice BAUDRAY

